



▣ C DANS L'EAU : *actus fédérales*

FNPPSF : contre vents et marées !

C'est dans une ambiance conviviale et très studieuse que s'est tenu le dernier congrès de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France sur l'île de Noirmoutier. Au-delà de réélire pour une nouvelle mandature de 4 ans son président Jean Kiffer, les différentes synthèses des travaux menés en commission ont surtout mis en avant les difficultés rencontrées face aux dysfonctionnements, voire l'autisme, des services de l'État. En effet, que penser de la charte d'engagement pour une pêche de loisir éco-responsable ? Depuis la dernière réunion de synthèse du 1^{er} février 2013, plus rien ! Que penser des gesticulations et réunionnites étatiques qui ne débouchent sur aucune mesure écologique digne de la ressource ? Que penser également des menaces qui pèsent sur les pêcheurs plaisanciers (permis de pêche, permis de voile, taxe de mouillage...) pour financer l'institution des Aires Marines Protégées dont le seul but est de restreindre les libertés des pêcheurs ? Que penser encore des constats réguliers des marées noires, marées vertes, rejets de boues toxiques en mer, des chalutages dans la bande des 3 milles, des pêches sur frayères ? Que penser de la dernière mesure sur la pêche du bar et de futur quota ? Que penser sur le fait qu'1/5^e de thon maillé par an est aujourd'hui attribué à un pêcheur de loisir alors que plus de 99 % du quota national est affecté à la pêche professionnelle ? Et que penser, dans le cadre de la réforme commune des pêches visant à reconstruire les stocks d'ici 2020, de l'attitude des députés français qui ont choisi de défendre des intérêts partisans à court terme au détriment de la



préservation de la ressource ? Face à des mesures excessives, sectaires, élaborées sans concertation, il est assez légitime de constater qu'une certaine colère des plaisanciers, contenue pour l'instant, se fait ressentir tout le long de nos côtes. "La pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets" n'est vraiment plus d'actualité et il est encore "réconfortant" de trouver aujourd'hui une fédération, la FNPPSF, et des partenaires, l'AF3P et le CNP, qui continuent à mener des combats de fond, toujours dans un souci d'objectivité, de partage et de dialogue. Comme le rappelle inlassablement le président Jean Kiffer, nous sommes les premières sentinelles de la bande côtière et celle-ci doit faire l'objet d'une protection renforcée (voire étendue à 6 milles) : interdiction stricte de chalutage dans la bande des 3 milles, suppression du système de dérogation de pêche, mise en place de récifs artificiels, priorité aux pêches non-intensives et généralisation des tailles minimales de capture identiques pour les amateurs et les professionnels. Face à ces défis et à tous les autres (en matière de sécurité, d'infrastructures portuaires...), tous les utilisateurs de la mer doivent continuer à se rassembler pour le développement harmonieux d'une pêche en mer éco-reposable ❖